

Luxembourg, le 14 août 2023

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

« Les travaux de l'élargissement de l'autoroute A3 avancent bien et s'approchent des localités de Peppange et Bettembourg. Les habitants de ces localités sont extrêmement soumis au bruit causé par le trafic très élevé sur ce tronçon de l'autoroute. Il s'ensuit que l'élargissement de l'A3 doit tenir compte de ces nuisances quotidiennes, d'autant plus que lors des débats du 14 décembre 2017 au sujet du projet de loi en question dans la Chambre des Députés une motion a été votée invitant le Gouvernement à « examiner le prolongement des dispositifs anti-bruit en direction de la Croix de Bettembourg et à mettre à disposition les crédits nécessaires en cas de besoin ».

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- *Est-ce que des plans concrets concernant l'élargissement de l'A3 au niveau des localités prémentionnées ont été élaborés définitivement ?*
- *Dans l'affirmative, est-ce que des écrans anti-bruit plus efficaces sont prévus ?*
- *Dans quelle mesure sera tenu compte de la motion du 14 décembre 2017 ?*
- *Est-ce qu'il est envisagé de modifier respectivement de remplacer le pont pour piétons et cyclistes à la hauteur du Château d'eau de Bettembourg ?*



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Est-ce que le Monsieur le Ministre ne le juge pas nécessaire d'informer davantage la population touchée par les travaux à réaliser dans les alentours de Bettembourg ?*
- *Est-ce que le délai de sept ans prévu pour l'exécution des travaux peut être toujours garanti ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député